

**LISTE DE DECISIONS DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU**  
**JEUDI 02 MARS 2023**

Présents : Armand Hermans, président du CPAS  
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Bernard Carpriau, Carol Delers,  
Jacqueline Moreau, Annie Vanderhaegen, Houda Khamal Arbit, Guido Schollen  
conseillers du CPAS  
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés :

---

Le président ouvre la séance à 18h30.

---

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale.

**A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL**

- 1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 16 janvier 2023**

**B. SEANCE PUBLIQUE**

- 1. Service financier - États financiers 2021 - approbation par l'ABB**

Le Conseil du CPAS prend note de la lettre dd. 12/01/2023 de l'ABB

- 2. Service financier - Comptes annuels 2021 - Annexe T5 - correction**

Le Conseil du CPAS prend note du calendrier T5 correction concernant les comptes annuels 2021

- 3. Service financier - Vente immobilière - avenue du Limburg Stirum 120**

- 4. Service financier - Déménagement du siège social du CPAS**

Le Conseil du CPAS décide de déplacer le siège social du CPAS Wemmel avenue du Limburg Stirumlaan 116 à l'avenue J. De Ridder 49 à Wemmel.

- 5. Patrimoine - Rénovation vitres Résidence Geurts et crèche Snoopy**

Le Conseil du CPAS approuve la procédure de placement et le devis de « Renouvellement des fenêtres Résidenc Geurts et crèche Snoopy ».

- 6. Politique et organisation - Notification des décisions du bureau permanent**

**7. Politique et organisation - Comité consultatif Bien-être social communal - nouvelle composition**

**8. Politique et organisation - Commission d'éthique - Etablissement**

**9. Politique et organisation - Code de déontologie - amendement**

**10. Politique et organisation - Règlement intérieur Conseil des CPAS - amendement**

**11. Résidence - Augmentation des prix boissons et rafraîchissements Foyer/caféteria**

Le Conseil approuve les nouveaux prix des foyers

**12. Résidence - Augmentation de prix repas restaurant Résidence**

Le Conseil approuve l'augmentation du prix des repas chauds.

**13. Centre de services local et services à domicile - Centre de services local - augmenter le coût de la participation aux séances de yoga**

Le Bureau Permanent approuve l'augmentation du prix des cours de Yoga de 5 € à 5,5 €.

**14. Service social - Notification - approvisionnement minimum en gaz naturel et hors tarif de nuit 2022 – 2023 - augmentation des montants à partir du 01/02/2023**

le Conseil CPAS prend note de l'augmentation des montants d'intervention pour la fourniture minimale de gaz naturel et d'électricité (hors tarif de nuit) à partir du 01/02/2023

**15. Agence immobilière sociale - Rapport annuel Agence immobilière sociale CPAS Wemmel**

le Conseil du CPAS approuve le rapport annuel 2022 de l'agence immobilière sociale

Au nom du CPAS,

Le directeur général  
Audrey Monsieur



Le président du CPAS  
Armand Hermans



---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 07/03/2023.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.